



Sommaire :  
page 1 Mutuelle santé  
page 2.....Mannai  
page 3 **in memoriam**  
page 4.....agenda  
page 5 ... coordonnées

N° 197 - 27 Janvier 2016



Nouveau régime :  
Mutuelle santé  
au 1<sup>er</sup>/04/2016 :  
Participation de l'entreprise au financement : **65%** ( vs 63% )  
taux **TA/TB : 2,78%** (vs taux TA = 2,81%, et taux TB/TC= 2,5%),  
Conjoint : 1,07% du salaire en TA, (vs 0,37% TA/B/C)  
Option de garanties salarié : 0,12% PMSS,  
Option de garanties conjoint : 0,11% du PMSS  
**PMSS 2016=3218€**

\* un accord d'entreprise ne peut s'appliquer valablement que s'il est signé par une ou plusieurs organisations syndicales disposant d'une représentativité d'au moins 30%.  
La représentativité de la **CFE-CGC** est de **15%**, celle de SUD est de 41%.

## Mutuelle santé : la négociation est terminée !

### Il fallait s'y attendre !

A quelques semaines de la date butoir du 31 mars 2016, la Direction allait nécessairement accélérer le rythme, afin de parvenir à un accord ...ou à une rupture franche et définitive !

La **CFE-CGC** a tenu un rôle moteur dans le dossier, tout au long des 12 derniers mois, depuis la dénonciation par la Direction, en décembre 2014, de l'accord en vigueur : **initiative de la pétition** soumise aux salariés, de **l'opération badges « ALERTE MUTUELLE GFI »**, de **l'audience des représentants du personnel par le PDG**, mais également **analyse critique des chiffres transmis par le courtier** de la Direction et enfin, **proposition, notamment, d'une cotisation conjoint** (principal point d'achoppement du dossier) **égale à 0,5% PMSS soit 16€ par mois** pour 2016, la Direction voulant imposer 1,29% du PMSS soit 41€ par mois.

Dans une mise en scène dont la **CFE-CGC** n'a pas été dupe, la Direction n'a pas ménagé ses efforts pour radicaliser les positions des organisations syndicales. A tel point que SUD, sans effort de concertation ni de définition d'une plate-forme de propositions partagée avec les autres syndicats, a lancé le 28 décembre 2015, un mot d'ordre de grève pour le 26 janvier 2016.

Fort curieusement, **lundi 25 janvier 11H**, le courtier-actuaire de la Direction transmet aux organisations syndicales, les chiffres réclamés depuis plusieurs semaines : où il apparaissait que des **marges de manœuvre** pouvaient être trouvées avec un peu de bonne volonté, pour **permettre la mise en place de la proposition de la CFE-CGC**.

Mais c'était, hélas, sans compter la posture de SUD, exclusivement préoccupé par les bas salaires, alors que **plus de 55% de l'effectif (3400 salariés) disposent d'un salaire compris entre 2500€ et 4500€, avec près de 2000 conjoints rattachés** (soit 70% des conjoints adhérents) : cette dernière population de salariés, est le cœur de cible de la **CFE-CGC** ! Ce qui **ne l'empêche pas de rester très attentive aussi aux bas salaires, par souci de solidarité**. Sa proposition en est la preuve.

Maligne, la Direction qui n'avait aucun intérêt dans cette affaire, puisque la cotisation conjoint est à la charge exclusive des salariés, a proposé une cotisation de **1,07%** proportionnelle au salaire jusqu'au PMSS puis bloquée au montant atteint soit **34€** ; adhésion immédiate de SUD et **arrêt des négociations\***, **ce que la CFE-CGC a vivement déploré !** ( NB : la situation qui en résulte est particulièrement désavantageuse pour tous les salariés ayant un salaire compris entre 3000€ et 4500€ ; mais cela laisse la Direction complètement indifférente ! ).

Cette proposition a entraîné l'annulation de la grève du lendemain, 26 janvier : donnant-donnant ! Combien de salariés-gagnants ? Combien de salariés-perdants ?

Tous les salariés qui avaient l'intention de faire grève le 26 janvier avec la conviction que leurs intérêts seraient ainsi, mieux défendus, avaient-ils pris la bonne décision en toute connaissance de cause ? Rien n'est moins sûr. Consciente du piège, la **CFE-CGC** n'avait pas souhaité rejoindre le mouvement de grève.

**Bien évidemment, la CFE-CGC n'a pas dit son dernier mot** : elle sera signataire de l'accord d'entreprise et saisira toute occasion via la commission adossée à cet accord, pour faire évoluer le dispositif dans l'intérêt du plus grand nombre !



DOHA, Qatar

## Prise de participation majoritaire du Groupe qatari, Mannai Corporation, dans Gfi Informatique : le dossier avance !

La COMECO (Commission économique) du CCE de l'UES a rendu un rapport d'étape après les investigations réalisées par son expert ( le cabinet ADECO expertise) dans la dataroom mise à disposition au siège de Clifford, le Cabinet d'avocats de Mannai, et l'étude de documents transmis par ailleurs par Mannai , Apax, et Boussard& Gavaudan(B&G)...

Les membres de la COMECO se sont entretenus à Saint Ouen , successivement avec le PDG de Mannai, Alekh Grewal, et Santhosh Krishnamoorthy (le responsable des acquisitions dans le Groupe Mannai), Gilles Rigal d'Apax et Charles Edouard Joseph de B&G.

Le CCE a été consulté conformément aux textes sur l'opération globale qui amènera à une prise de participation majoritaire de Mannai d'ici quelques mois.

Le CCE a notamment soulevé la questions des modalités qui accompagneront l'accélération de la croissance externe, le risque de doublons en conséquences de ce type d'opérations, l'éventuelle menace pouvant exister de migration vers des opérations near/offshore, une possible perte d'identité du Groupe Gfi, le risque d'image pour des clients Gfi très attachés à une identité européenne, le choc culturel possible, le niveau élevé d'endettement du Groupe Mannai par rapport à des standards habituels ; il a noté la volonté du Groupe Mannai de rester au capital de Gfi à long terme, une complémentarité des activités de Mannai et de Gfi sur le plan géographique, l'intention de maintenir les équipes managériales pendant une période de transition de 2 ans , la possibilité de développer les activités de Gfi dans de nouveaux territoires ( Moyen-Orient ) , l'accès à des possibilité de financement ( QNB..).

Néanmoins, à ce stade du dossier, le business plan n'est pas précisé et renvoie sur celui qui est présenté par V. Rouaix : 1 milliard d'euros et une marge opérationnelle de 9% environ. Le Groupe Mannai a insisté sur sa ferme volonté d'accroître sensiblement le résultat net de Gfi (pour exemple, il est prévu à 42M€ à fin 2017, alors qu'en 2014 il était de 20M€).

Aucune garantie d'emplois n'a été envisagée à ce jour, pour les salariés de Gfi dans un horizon donné, et aucun infléchissement particulier de la politique sociale de Gfi, n'a été évoqué.

Sur la base de ces éléments, le CCE a rendu un avis défavorable (seulement consultatif) à l'opération ( 14 défavorables, 3 favorables et une abstention) .

Le Groupe Mannai doit ensuite obtenir un avis favorable des autorités de la concurrence ainsi que du Ministère des finances pour les investissements étrangers en France. La COMECO, à sa demande, a été reçue, dans ce cadre, par un des directeurs adjoints de Cabinet du Ministre des finances Emmanuel Macron .

Après quoi , la 1<sup>ère</sup> étape du projet pourra se réaliser, à savoir : l'acquisition par Mannai de 25% du capital de Gfi via des cessions d'actions détenues par Apax et par Boussard&Gavaudan . Puis une OPA sera lancée dans la foulée, pour récupérer le flottant de 20%.

La COMECO est encore dans l'attente de documents qu'elle a sollicités et a souhaité pouvoir s'entretenir avec des administrateurs indépendants du Conseil d'administration de Gfi ainsi qu'avec le Président du comité des rémunérations du CA.

**à suivre**

## Mannai : quelques chiffres clé :

Le groupe Mannai comporte 6200 salariés .

L'activité IT représente 27% du total, elle est le 2<sup>nd</sup> contributeur après la joaillerie qui représente 40% du total.

L'effectif de l'activité IT est d'environ 1000 à 1200 personnes au Qatar et de 200 personnes en Inde dans une filiale détenue à 100%

Les activités IT sont essentiellement axées sur les partenariats entre Mannai et CISCO, ORACLE , HP et Microsoft . Il s'agit d'activités d'intégration , Mannai n'ayant pas d'activités de développement .

CA du Groupe Mannai pour 2014 = 1,5Md€ (en croissance de 5% par rapport à 2013), et un résultat net de 132M€ (hors minoritaires) soit 8,9% du CA.

## 8,5€

C'est le prix auquel Mannai va acquérir les actions Gfi en 2015/2016.

C'était exactement ce même prix que Fujitsu avait proposé lors de son OPA « hostile » et manquée, sur Gfi, pendant l'été 2007, il y a plus de 8 ans !

### ***In memoriam***

Nous venons d'apprendre le décès de Bruno Lefèvre, notre collègue de Gfi Progiciels, de l'agence de Reims.

Nous tenons par ce message, à exprimer notre profonde compassion à sa famille, ainsi qu'à ses collègues avec lesquels il travaillait depuis tant d'années.

Nous souhaitons également rendre hommage au Délégué Syndical Central de la CGT dont il assumait pendant de très nombreuses années, le mandat au sein de l'UES Gfi Informatique. Nos pensées affectueuses vont vers ses compagnons de route.

Notre équipe syndicale CFE-CGC avait longtemps côtoyé Bruno lors de nos engagements syndicaux et nous avons souvent fait le constat d'analyses convergentes.

Bruno était un homme de conviction et de combat.

Toute l'équipe syndicale CFE-CGC du Groupe Gfi salue sa mémoire et partage avec tous ceux qui l'ont connu, la tristesse immense de sa disparition.

Pour la CFE-CGC

—

**Alina TORTOCHAUT**  
Délégué Syndical Central  
**CFE-CGC**  
UES Gfi Informatique

## Cela s'est passé en Janvier!

**le 6 :** réunion de la commission économique (COMECO) du CCE de l'UES avec un représentant d'Apax, puis un représentant de Boussard&Gavaudan

**le 7 :** réunion de la commission économique (COMECO) avec le PDG de Mannai et son responsable des acquisitions

cf supra

**le 14 :** réunion du CCE de l'UES notamment pour la consultation sur l'opération globale de prise de participation majoritaire de Mannai dans Gfi

Le CCE a rendu un avis défavorable sur la base des éléments consignés dans le rapport d'étape de la COMECO ( cf page2/5)

Les espoirs du CCE d'obtenir des garanties de de maintien et de développement de l'emploi en France ont été déçus et aucun engagement de ce type n'a été pris par Mannai .

**le 18 :** réunion de négociation sur les statuts des salariés ex Gfi BUS.

Au plan méthodologique, la négociation se fera accord par accord.

**Les 20, 22 et 25 :** 3 « réunions commando » de 2H chacune sur la Mutuelle santé, entre les syndicats et une Direction soudainement pressée d'en finir, alors qu'elle a ostensiblement traîné les pieds pendant 12 mois !

Ces réunions auront fini par déboucher sur un accord, mais d'un niveau inférieur aux ambitions de la CFE-CGC, notamment eu égard à son investissement technique dans ce dossier (cf page 1/5).

La méthode de travail que la CFE-CGC souhaitait dans le but d'une efficacité et de la transparence nécessaires a été tout le contraire : des réunions trop espacées, un rythme en stop and go mal adapté à la technicité du sujet, pas de consultant spécialisé en propre pour les organisations syndicales, un accès aléatoire au Conseil –actuaire de la Direction, bref beaucoup trop d'énergie dépensée à faire fonctionner des outils hétérogènes dans un climat de tension permanente et de crispation par défaut de confiance !

## Prévisions pour Février :

**Semaine 5** (à confirmer) réunion du CCE sur le volet « concentration » du dossier Mannai.

**Le 16 février :** réunion de négociation sur les statuts des salariés ex Gfi BUS.

**Semaine 7** (à confirmer) réunion du CCE dans le cadre de l'OPA lancée par Mannai pour acquérir une partie ou la totalité du capital flottant de Gfi ( 20% maximum)

Le CCE, conformément aux textes , demandera au porteur de l'offre de venir le rencontrer et de lui présenter son plan stratégique détaillé pour les mois et années à venir .





## Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT	Délégué Syndical Central UES	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Chronotime	Bruno LEROY	☎ 06 60 59 15 22
Gfi Consulting	Martine VERNEUIL	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Entreprise Solutions	Patrick NGUYEN	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Infogen System	Charles MAUPU	☎ 06 10 02 36 41
Gfi Informatique EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93
Gfi Informatique IDF	Patrick Le BRUN Michaela ALEXANDRESCU Robert MATHERON Olivier MAULMY	☎ 06 83 09 41 92 ☎ 06 89 64 39 93 ☎ 06 81 94 24 31 ☎ 06 22 61 10 58
Gfi Informatique RHONE-ALPES	François LECLUSE	☎ 07 80 02 68 59
Gfi Informatique SUD-EST	Guy DECHELETTE	☎ 06 74 14 53 45
Gfi Informatique SUD-OUEST	Alain GUILLOU	☎ 06 84 95 36 59
Gfi IT	Pascal HOUSSIN	☎ 06 98 38 41 55
Gfi IP	Bruno DAVID Pierre ROI	☎ 06 60 99 28 16 ☎ 06 81 26 07 63
Gfi Progiciels IDF	Olivier YERLE	☎ 06 70 76 38 06
Gfi Progiciels Montpellier	André NEBLE	☎ 06 83 09 41 92

Pour rester informés sur les événements survenant dans le Groupe Gfi, consultez régulièrement :



TWITTER : [@cgcfi](https://twitter.com/cgcfi)

YAMMER (réseau interne Gfi) : [groupe « Syndicat CFE-CGC »](#)

notre site WEB CFE-CGC externe : [www.fieci-cgc.org/cgcfi](http://www.fieci-cgc.org/cgcfi)

**Minima SYNTEC :**  
le désaccord !  
**Cliquez ici**